

REPUBLIQUE DU NIGER
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE
DE MARADI

Etablissement public à caractère professionnel créé par la Loi 2000/15
 du 21 Août 2000

Tél. : (227) 20 41 01 38 / Email : cramaradi@gmail.com



Rédaction : HAMADOU IDRISSE Zakari et Aimée TCHOKANAKA, CRA Maradi/Février 2020

Note de suivi des activités des sites de formation professionnelle des Jeunes Agriculteurs/trices



La Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Maradi s'est engagée dans la formation des jeunes agriculteurs/trices lors de la campagne saison froide 2019-2020 au niveau de cinq sites : Safo, Soumarana, Keguel, Saoulaoua et Tibiri. Cette formation est assurée par des opérateurs FCMN Niya et GSC Alhéri. Le démarrage des activités de formation sur les sites a été précédé par la remise des sites aux opérateurs et la livraison des équipements de la formation par les opérateurs.

1- Situation au niveau des sites de formation

Pour cette campagne sèche froide, il est prévu de former 100 jeunes dont 20 par site de formation. Sur la prévision de 100 jeunes, 99 sont réguliers au cours sauf 1 qui a abandonné à Tibiri pour se concentrer sur son activité commerciale au niveau des marchés hebdomadaires du département. Le tableau ci-dessous présente la situation des sites et des apprenants.

Commune	Village/Site	Prestataire	Nombre des apprenants inscrits	Nombres des apprenants réguliers	Jours de Formation	Cultures pratiquées sur le site
Madarounfa	Saoulaoua	GSC Alhéri	20	20	Lundi, Mercredi et Samedi	Oignon, poivron et Tomate
Safo	Keguel	GSC Alhéri	20	20	Mardi, Jeudi et Dimanche	Tomate, Chou et Oignon
Safo	Safo	FCMN Niya	20	20	Mardi, Jeudi et Dimanche	Pomme de terre, Chou et Pastèque
Safo	Soumarana	FCMN Niya	20	20	Mardi, Jeudi et Samedi	Pomme de terre, Tomate et Carotte
Tibiri	Tibiri	GSC Alhéri	20	19	Lundi, Jeudi et Samedi	Tomate, Chou et Oignon

2- Différentes activités menées

Après la remise officielle des sites aux prestataires en présence des autorités communales et coutumières, une séance d'échanges entre les formateurs et les apprenants a eu lieu pour retenir les jours de formation et retenir les cultures qui feront l'objet d'étude durant les quatre (4) mois de formation. Une fois cette étape passée les différentes activités sont exécutées conformément au curricula de compétence du Ministère de l'Enseignement Professionnelle et Technique. Les sites de formation couvrent en moyenne une superficie de 500 m². Les différentes activités menées sur les sites sont résumées en image :



Figure 1: La préparation du compost rapide



Figure 2: L'installation des pépinières pour les cultures



Figure 3: Initiation à l'installation du réseau californien



Figure 4: Confection des planches



Figure 5: Repiquage des plants de Chou et de l'Oignon



Figure 6 : Semis de la Carotte et de la Pomme de Terre



Figure 7 : Préparation du Biopesticide et Traitement



Figure 8 : Suivi et entretien des cultures

Les prochaines étapes à titre indicatif d'ici la fin de la formation des jeunes sur les sites sont :

- la récolte des produits et leur conservation
- les animations sur le crédit
- l'évaluation des jeunes par le comité régional
- la remise des attestations de formation.